

RECONSTRUCTION DU COLLÈGE LUCIE AUBRAC

RÉUNION PUBLIQUE DU 2 JUILLET 2018

Rappel de l'historique

- **Juin 2017 :** incendie du collège Lucie Aubrac
- **Juillet -août 2017 :** travaux de remise en service « ancien collège Les Saules » (2,4 M€)
- **Septembre 2017 :** rentrée dans le collège « Lucie Aubrac Géants » (ex-Les Saules)
- **Nov.-déc. 2017 :** enquête IFOP auprès des habitants de La Villeneuve
- **1^{er} Mars 2018 :** présentation des résultats de l'enquête ; échanges sur le devenir du collège
- **Mars à Juillet 2018 :** étude de relocalisation du collège Ville – Métropole – Département
lancement de la consultation d'architecte

Enquête auprès des habitants (nov.-déc. 2017)

Orientations pour la reconstruction

- Volonté de maintenir le collège dans le quartier et majoritairement sur le site actuel
 - Seuls 14% ont souhaité sortir le collège du quartier

3



Reconstruire un collège neuf dans le Parc Jean Verlhac

- Attente forte pour un collège en toute sécurité
 - 73% ont demandé un collège protégé, 77% renforcement de l'enceinte, 66% présence humaine permanente, 64% vidéo protection



Reconstruire un collège accessible depuis la route (élèves, personnels, secours), enceinte + portail + vidéo protection (si avis favorable du CA), et logement de fonction

- Demande d'équipements pour améliorer l'accueil des élèves et leur épanouissement
 - 53% salle pour activité culturelle, 50% des terrains de sports dans l'enceinte, 65% une cantine scolaire

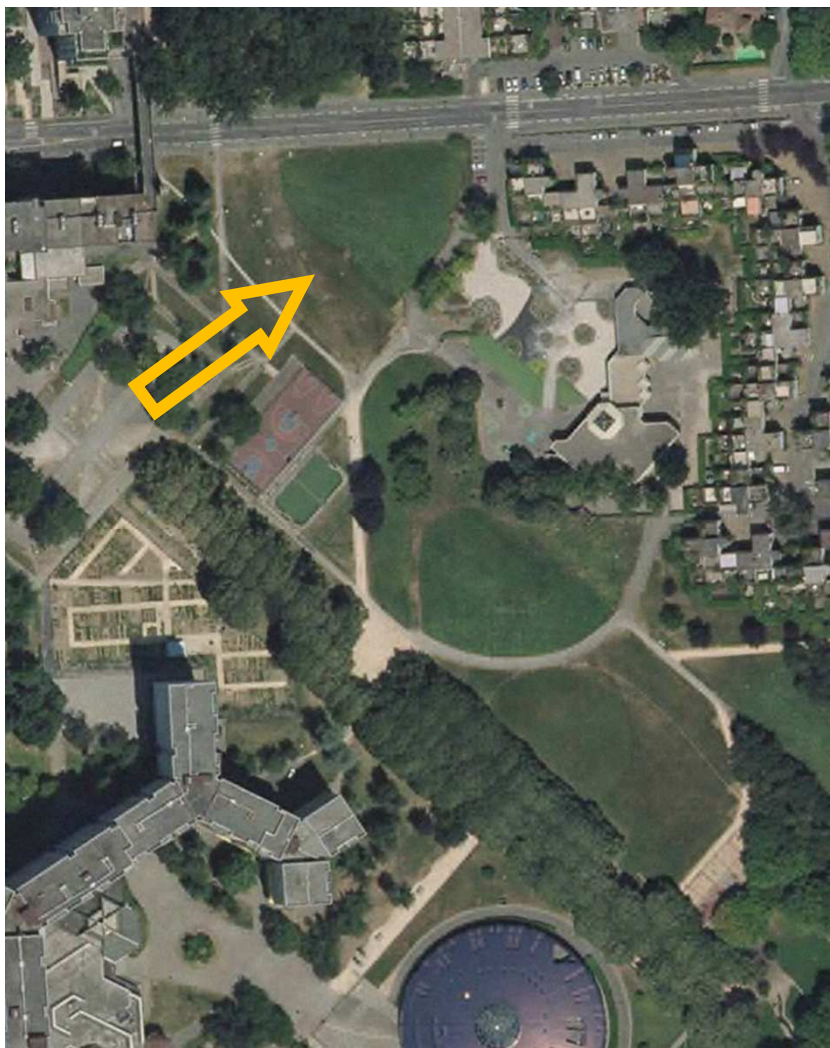


Reconstruire un collège équipé de : espace polyvalent + demi-pension + plateau sportif

Orientations pour la localisation

(recommandation étude Passagers des Villes - mai-juin 2018)

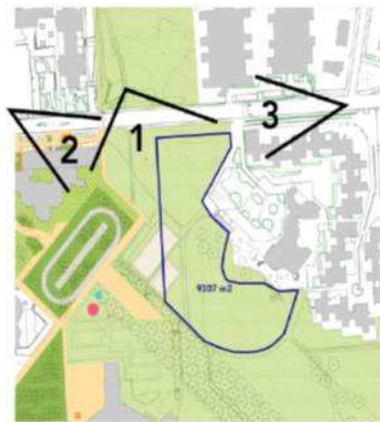
4



- Collège neuf de 18 divisions donnant sur l'avenue de La Bruyère
- Parcelle d'environ 10 000 m²
- Insertion paysagère : ne pas fermer le parc vers le Nord, intégrer le collège au parc, respect des alignements d'arbres,...
- Limiter les vis-à-vis avec les grands immeubles et Résidence 2000
- **Points restant à préciser:**
 - emplacement du bâtiment sur la parcelle
 - point d'entrée des élèves
 - contour de la parcelle/clôture
 - devenir des terrains de sport
 - traitement paysager (remodelage des buttes)
 - devenir du terrain du collège sinistré (après déconstruction par le Département)



5



Principaux éléments du programme

- Capacité d'accueil :
 - 18 divisions + 1 classe UPE2A + 1 section théâtre; soit jusqu'à 500 élèves
- 6 □ Cout prévisionnel : **14 M€ TTC** (travaux + honoraires, hors déconstruction)
- Construction d'environ 3 800 m² dont :
 - 2 240 m² : espaces d'enseignements (salles de classes, CDI et pôles science, technologie, informatique, arts)
 - 270 m² : enseignants + administration
 - 675 m² : accueil et vie scolaire + salle modulable (3 modules de 35 m²)
 - 300 m² : restauration pour une capacité de 100 demi-pensionnaires
- Construction de 4 logements de fonction
- Plateau sportif multisport à étudier en fonction de l'existant
- Accès différenciés élèves / personnels / livraison

Points particuliers

- ❑ Délais de réalisation réduits par des procédés de construction hors site

7

- ❑ Architecture évolutive : adaptation à l'effectif (hausse et baisse)
- ❑ Qualité d'insertion paysagère : présence d'un architecte paysagiste dans l'équipe de maîtrise d'œuvre
- ❑ Prescriptions de sécurité renforcées : recul du bâti, clôture, portail, vidéoprotection, accès secours

Calendrier prévisionnel

□ 2018

- lancement du concours au 1^{er} semestre
- choix du projet en janvier 2019

8

□ 2019

- études
- permis de construire fin 1^{er} semestre
- consultation des entreprises 2^{ème} semestre

□ 2020

- travaux

□ Rentrée 2021

- ouverture du nouveau collège

N.B. : Le Département s'engage à la réalisation la plus rapide possible, dans le respect des procédures en vigueur (concours de maîtrise d'œuvre, marchés publics)

Ce calendrier pourra évoluer en fonction des aléas rencontrés lors de l'opération

RECONSTRUCTION DU COLLÈGE LUCIE AUBRAC

RÉUNION PUBLIQUE DU 2 JUILLET 2018
